Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Procèdure juridique - accident de la route

Par miletadam

Bonjour à tous,

Mon oncle est décédé récemment des suites des blessures causés par l'accident de voiture dont il a été victime il y a environ 1 mois.
Il avait déjà commencé à entamer les démarches auprès de la justice juste après l'accident mais suite à son décès toute sa famille et moi même sommes dévastés et on ignore comment reprendre la suite de son combat ?
Est-ce possible de le représenter en son nom pour demander dédommagements ?
Je suis en train de gérer en ce moment [url=https://www.pflutece.com/enterrement/enterrement-juif]l'enterrement juif avec PF Lutèce[/url] avec sa famille et je vous avoue que nous n'avons pas encore pris le temps de gérer cet aspect suite à son décès.
J'ai essayé de me renseigner un minimum j'ai trouvé par exemple cet [url=https://www.jurifiable.com/conseil-juridique/droit-routier/deces-et-accident-de-la-route]article[/url] mais je trouve qu'il ne s'applique pas tout à fait à mon cas actuel.
Merci en tout cas d'avance pour vos réponses.

Par Me SEBAN

Bonjour,

L'auteur va probablement être cité en justice pour être jugé pour homicide involontaire.
Vous avez la possibilité de vous constituer partie civile afin d'être partie au procès et, à ce titre, solliciter une demande de dommages et intérêts.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour
[url=http://www.maitreseban.fr]http://www.maitreseban.fr[/url]
[url=http://www.maitreseban.fr]avocat permis de conduire[/url]